

INFO-NÉGO

DERNIÈRE HEURE!



Info-Négo | AMF

Volume 2 no 1 – 8 septembre 2021

Une rentrée sous le signe du mouvement !

La rentrée syndicale du personnel professionnel de l’Autorité des marchés financiers (AMF) s’annonce plutôt animée. En outre, les travaux du comité expertise, attraction, rétention et aussi des relativités salariales se poursuivent. De plus, un sondage prendra son envol d’ici peu : vous pourrez ainsi vous prononcer sur vos priorités de négociation. Vous trouverez aussi plus bas quelques grandes étapes qui ponctueront la négociation. Puis, vous pourrez prendre connaissance de la composition de votre nouveau comité de négociation. Bref, une rentrée sous le signe du mouvement !

Comité expertise, attraction et rétention

Les travaux de ce comité se sont terminés en mars 2021. Le syndicat a émis ses recommandations concernant les problématiques soulevées. Les recommandations concernent la refonte du programme d’intégration des nouveaux employés, le recensement des besoins de formation soit recensé, le versement d’un 3% d’augmentation et la mise en place d’éléments facilitateurs pour le télétravail. Les problématiques touchent la difficulté d’attraction dans certains secteurs de l’AMF et la rétention (la grande majorité des départs sont liés à des opportunités de carrières ou à la démobilisation). Nous attendons le rapport que l’employeur doit produire et transmettre au Secrétariat du Conseil du trésor.

Rappelons que les objectifs de ce comité sont de brosser un portrait de la situation en matière d’expertise, d’attraction et de rétention des emplois des personnes employées de l’AMF, et aussi d’analyser les moyens de préserver et de développer l’expertise générale et spécifique des emplois professionnels à l’AMF.

Comité des relativités salariales

Le comité souhaite revoir deux sous facteurs de l’évaluation de chaque poste professionnel à l’AMF. Précisons qu’un sous facteur est un élément qui sert à évaluer la valeur d’un emploi, comme l’autonomie et l’analyse. L’employeur veut créer une nouvelle structure salariale qui sera rétroactive au 2 avril 2019.

Le SPGQ demeure en attente de la structure salariale que l’employeur s’engage à proposer. Cette nouvelle structure sera ensuite présentée en assemblée générale pour approbation.

Sondage sur les priorités de négociation

Le SPGQ travaille actuellement au contenu d'un sondage visant à connaître vos priorités de négociation en vue du renouvellement de votre convention collective. Ce sondage devrait vous être soumis le 15 septembre. Votre participation est essentielle, car elle contribuera à définir vos conditions de travail pour les prochaines années !

À la suite de l'analyse du sondage, le comité de négociation sera en mesure de finaliser le cahier des demandes syndicales. Ce dernier devrait être complété vers la fin septembre puis vous être soumis pour approbation en assemblée générale le 11 octobre.

Si le cahier des demandes syndicales reçoit votre approbation à la majorité, il sera ensuite transmis à l'employeur à la mi-octobre, ce qui marquera le début du processus de négociation. Dès ce moment, nous pourrons établir un calendrier de négociation avec l'employeur avec, si possible, des rencontres de travail aux deux semaines.

Élection des membres du comité de négociation

Le 7 septembre s'est tenu l'élection des membres du comité de négociation. Les membres élus sont Céline Roux, Robert Vallières et Simon Chhuon.

Ces membres seront ainsi chargés de négocier avec les représentants patronaux de l'AMF les termes de votre nouvelle convention collective. Celle-ci sera d'une durée de trois ans s'échelonnant du 1er avril 2020 au 31 mars 2023.

Abonnez-vous, impliquez-vous, informez-vous !

Pour recevoir nos sondages, demeurer informés et appuyer activement l'amélioration des conditions de travail du personnel professionnel de l'AMF, abonnez-vous sans tarder aux [publications numériques du SPGQ](#). Si vos collègues ne sont pas membres, encouragez-les fortement à s'abonner.

Pour plus d'informations sur les différentes étapes du renouvellement de votre convention collective ou pour vous impliquer, communiquez avec vos déléguées et délégués. Pour toute question, n'hésitez pas à joindre votre comité de négociation à negoamf@spgq.qc.ca.

Comité de négociation

Céline Roux
Robert Vallières
Simon Chhuon

Conseiller à la négociation

Mathieu Mercier

Responsable politique

Zahra Louasi, trésorière

[Se désabonner des publications du SPGQ](#)

